



Vente de voiture et paiement

Par **rehad**, le **17/10/2018** à **19:51**

Bonjour
Afin d'éviter un litige , je souhaite vendre mon véhicule à ces organismes qui règle comptant l'achat.
Je me suis rapproché d'un de ces organismes qui m'a estimé mon véhicule sur le net et posé un rv pour l'expertiser à ce moment il m'a donné le prix définitif et se propose de l'acheter. Seulement il vous font signer l'acte de cession et rayer la carte grise , on laisse le véhicule et ils disent vous virer l'argent sous 48 H .
Peut on faire confiance a ces organismes car il s'agit bien de cela , une fois que l'on a fait la cession, comment peut on avoir l'assurance d'être payé.
Merci pour votre aide.
REHAD

Par **Visiteur**, le **17/10/2018** à **20:11**

Bonjour
Certains sont sérieux, d'autres moins, utilisez tous moyens pour vous renseigner, e.réputation incluse.

Par **rehad**, le **17/10/2018** à **20:26**

merci de votre conseil , je vais approfondir les renseignements
cordialement
rehad

Par **morobar**, le **18/10/2018** à **09:51**

Un sérieux, 50 escrocs.
Et encore !!
Je ne céderais pas mon véhicule dans ces

conditions.
Une entreprise sérieuse prépara un chèque de banque et c'est tout et l'échange règlement au comptant contre véhicule et les clefs.
Les promesses de virement c'est du vent pour les gogos.
La promesse d'un virement, c'est la quasi certitude de voir le véhicule partir en Afrique ou au Kosovo.

Par **rehad**, le **18/10/2018** à **10:15**

Bonjour morobar,
je vais prendre en compte votre conseil
merci
rehad